

Modalités d'inscription en classe de terminale générale ou STMG au lycée Saint-John Perse pour les nouveaux élèves.

Les élèves qui étaient déjà inscrits en 1^{ère} au lycée Saint-John Perse ne sont pas concernés par cette procédure, ils doivent se réinscrire en ligne en passant par Educonnect.

Madame, Monsieur,



Votre enfant **est nouvellement affecté en Terminale générale ou en Terminale STMG** au lycée Saint-John Perse, la commission d'affectation en terminale générale ou technologique est prévue le **mardi 15 juillet 2026**.

Vous recevrez pendant les congés d'été l'**avis d'affectation** de votre enfant, pour l'inscrire, il faudra :

1. Préparer les pièces du dossier à constituer. Toutes les documents (notes d'informations, documents à télécharger et pièces à fournir) sont disponibles sur notre site internet <https://www.lycee-saint-john-perse.fr> sur [la page spéciale dédiée aux inscriptions](#).

2. Finaliser l'inscription en venant déposer les dossiers avec les documents dûment renseignés et les pièces demandées au lycée entre le 25 et le 27 août 2026 aux horaires d'ouverture du lycée.

**Lycée général et
technologique**

Saint-John Perse

2 rue Jules Ferry - BP 581
64012 PAU

<http://www.lycee-saint-john-perse.fr>

☎ 05 59 62 73 11
☎ 05 59 32 26 80

ce.0641732k@ac-bordeaux.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

Si l'inscription n'est pas effectuée dans ces délais, votre enfant perdra le bénéfice de son affectation au lycée. En effet, la place sera considérée comme vacante et sera attribuée à un autre élève.

Remarque :

Toutes les informations concernant la vie de l'établissement se trouvent sur le site internet <https://lycee-saint-john-perse.fr>. A la rentrée scolaire, chaque parent se verra attribuer des identifiants pour accéder aux **services en ligne du lycée – Educonnect** (renseignements administratifs, bourses, livret scolaire du lycée...) et un **code d'accès au site PRONOTE** qui permettra de consulter les emplois du temps, les résultats aux évaluations, les absences, le cahier de texte électronique de la classe ainsi que les informations concernant la vie de la classe et de l'établissement.

Ces sites devront être consultés régulièrement (la quasi-totalité des informations seront diffusées par voie électronique). **Il est dans ce cadre indispensable de bien renseigner une adresse courriel fonctionnelle et régulièrement utilisée lors de l'inscription en ligne pour recevoir et prendre connaissance de vos codes d'accès aux services.**

Jean-Christophe Drappier
Proviseur

